



Notre réf.: 20441/2022/I/GHG

12 septembre 2022

Annexe: 1

Objet: Création du Groupe d'étude mixte de l'OMM sur la surveillance des gaz à effet de serre

Suite à donner: Faire connaître les activités régionales ou nationales sur lesquelles l'infrastructure de surveillance des gaz à effet de serre pourrait s'appuyer

Madame, Monsieur,

À sa soixante-quinzième session, le Conseil exécutif a décidé de créer, au sein de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), un groupe d'étude mixte sur la surveillance des gaz à effet de serre comprenant des membres de la Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d'information (INFCOM), de la Commission des services et applications se rapportant au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement (SERCOM) et du Conseil de la recherche, avec la participation qui convient de parties prenantes extérieures, pour entreprendre les tâches suivantes:

- 1) Élaborer le concept correspondant, notamment en définissant la vision future des activités relatives aux gaz à effet de serre coordonnées par l'OMM, les résultats attendus, les contributions escomptées des Membres et les avantages attendus pour ces derniers, en tirant parti des synergies avec les cadres existants, tels que la Veille de l'atmosphère globale (VAG) et le Système mondial intégré d'information sur les gaz à effet de serre (IG3IS);
- 2) Soumettre au Dix-neuvième Congrès météorologique mondial, en 2023, une proposition finale de concept relative à l'architecture de l'infrastructure de surveillance des gaz à effet de serre de l'OMM, précisant les principaux écarts entre les besoins opérationnels des Membres et les activités pertinentes menées par l'OMM.

À cet égard, j'ai le plaisir de vous informer que ledit groupe d'étude mixte a été établi par l'INFCOM, la SERCOM et le Conseil de la recherche et que ses attributions, telles qu'elles figurent en [annexe](#), ont été approuvées par les présidents de ces trois organes.

Le Groupe d'étude se compose d'experts recommandés/désignés par l'INFCOM, la SERCOM et le Conseil de la recherche, ainsi que par des organisations et programmes internationaux en rapport, dont la liste est présentée au point 6 de son mandat.

Le Groupe d'étude supervisera l'élaboration de la note conceptuelle relative à l'infrastructure de surveillance des gaz à effet de serre. Cette note sera examinée par les participants de la deuxième session de la SERCOM et de la deuxième session de l'INFCOM (octobre 2022) ainsi que par le Conseil de la recherche (décembre 2022), puis lors de la soixante-seizième session du Conseil exécutif (mars 2023) et du Dix-neuvième Congrès météorologique mondial (mai 2023). L'OMM organisera en janvier 2023 un colloque sur la surveillance des gaz à effet de serre, dans le but de recueillir des propositions sur ce concept

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie

auprès d'un grand groupe de scientifiques, de praticiens et de décideurs. De plus amples informations sur le colloque seront fournies en temps utile, via le [site Web](#) dédié à l'infrastructure de surveillance des gaz à effet de serre de l'OMM.

Je prie les Membres de soutenir les travaux du Groupe d'étude en faisant part de leurs réflexions et en exprimant les besoins auxquels cette infrastructure devra répondre, et je les invite à participer aux discussions qui auront lieu sur le sujet pendant les sessions des organes constituants concernés de l'OMM ainsi que dans d'autres enceintes. En outre, je vous saurais gré de nous faire connaître les activités régionales ou nationales sur lesquelles l'infrastructure de surveillance des gaz à effet de serre pourrait s'appuyer.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Wenjian Zhang
pour le Secrétaire général

GROUPE D'ÉTUDE MIXTE DE L'OMM SUR LA SURVEILLANCE DES GAZ À EFFET DE SERRE

Mandat

Version approuvée le 22 août 2022

Ref.: 20441/2022-121

1. Mandat

Lors de sa soixante-quinzième session (EC-75), en juin 2022, le Conseil exécutif a décidé de créer un groupe d'étude mixte sur la surveillance des gaz à effet de serre comprenant des membres de l'INFCOM, de la SERCOM et du Conseil de la recherche, avec la participation voulue de parties prenantes extérieures, pour entreprendre les tâches suivantes:

- 1) Élaborer le concept correspondant, notamment en définissant la vision future des activités relatives aux gaz à effet de serre coordonnées par l'OMM, les résultats attendus, les contributions escomptées des Membres et les avantages attendus pour ces derniers, en tirant parti des synergies avec les cadres existants, tels que la Veille de l'atmosphère globale (VAG) et 'le Système mondial intégré d'information sur les gaz à effet de serre (IG3IS);
- 2) Soumettre au Dix-neuvième Congrès météorologique mondial (Cg-19), en 2023, une proposition finale de concept relative à l'architecture de l'infrastructure de surveillance des gaz à effet de serre de l'OMM, précisant les principaux écarts entre les besoins opérationnels des Membres et les activités pertinentes menées par l'OMM.

En outre, le Conseil exécutif a décidé:

- 1) D'habiliter les présidents de l'INFCOM, de la SERCOM et du Conseil de la recherche à élaborer et à approuver les attributions de ce groupe d'étude;

Le rôle du Groupe d'étude est de superviser et de coordonner un certain nombre de tâches (voir le point 5). Nombre d'entre elles devront être terminées à temps pour fournir les éléments de décision à examiner lors de la deuxième session de la SERCOM et de la deuxième session de l'INFCOM, en octobre 2022. D'autres consistent à faciliter la prise de décision par les participants de la dix-neuvième session du Congrès, en mai ou juin 2023.

2. Modalités de présentation des rapports

Le Groupe d'étude communiquera les résultats provisoires de ses travaux à l'INFCOM, à la SERCOM et au Conseil de la recherche, et il sollicitera leurs avis et/ou leur approbation. L'objectif final est de présenter une proposition de concept aux participants de la dix-neuvième session du Congrès pour qu'ils en discutent et l'approuvent.

3. Appui du Secrétariat

Le Secrétariat organisera les réunions et téléconférences nécessaires, rédigera les documents, enregistrera les décisions et les points à régler, et assurera le suivi des questions et des mesures à prendre, selon les besoins.

4. Organisation des travaux

La majeure partie des travaux s'effectueront par courrier électronique et visioconférence. Des réunions en présentiel pourront être organisées lorsque le président le jugera nécessaire et que les ressources le permettront.

5. Tâches

- a) Superviser et orienter la poursuite de l'élaboration du concept de système de surveillance des gaz à effet de serre, conformément à la [résolution 4 \(EC-75\)](#) – Développement d'une infrastructure mondiale de surveillance des gaz à effet de serre coordonnée par l'OMM, en tenant compte de la nécessité:
- De recenser les utilisateurs principaux des informations et services relatifs aux gaz à effet de serre et d'établir les besoins prioritaires de ces utilisateurs;
 - D'obtenir un soutien large et constant au sujet de l'élaboration de ce concept dans le milieu de la surveillance des gaz à effet de serre, en s'appuyant sur les activités et mécanismes de coordination existants;
 - D'agir sans tarder, étant donné l'importance de fournir une contribution au premier bilan mondial, en cours de réalisation par les Parties à l'Accord de Paris;
 - De faire participer tous les éléments de la structure de gouvernance de l'OMM à cette élaboration, selon qu'il conviendra;
 - De mobiliser, par une collaboration étroite, la communauté scientifique au sens large et les autres entités internationales relevant des organismes des Nations Unies (par exemple le Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CSOT), le Groupe de coordination pour les satellites météorologiques (CGMS), le Groupe sur l'observation de la Terre (GEO) et le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) relevant de la Commission océanographique intergouvernementale (COI)) qui mènent des activités de surveillance des gaz à effet de serre, s'agissant notamment de l'observation et de la modélisation de la surface terrestre et des océans;
 - De réduire autant que possible les chevauchements avec les activités de l'OMM en définissant clairement cette infrastructure par rapport à la VAG et à l'IG3IS;
- b) L'objectif est de présenter une première proposition de ce concept lors de la deuxième session de l'INFCOM et de la deuxième session de la SERCOM, en octobre 2022, et lors du Conseil de la recherche, en décembre 2022, pour obtenir avis et approbation initiale;
- c) Organiser en janvier 2023 un colloque de l'OMM sur la surveillance des gaz à effet de serre, dans le but de recueillir des propositions sur ce concept auprès d'un grand groupe de scientifiques, de praticiens et de décideurs;
- d) Présenter une proposition de concept à la soixante-seizième session du Conseil exécutif (EC-76), en février 2023, afin d'obtenir une recommandation à ce sujet dans la perspective du Dix-neuvième Congrès météorologique mondial (Cg-19) en mai 2023;
- e) Saisir toutes les occasions de nouer davantage de liens et d'obtenir des contributions supplémentaires pour l'élaboration de ce concept, par exemple via des conférences scientifiques, des réunions du GIEC, des ateliers de la CCNUCC, la COP 27, des réunions de la COI et des rencontres avec les conseillers en politique climatique de l'OMM.

6. Composition

Le Groupe d'étude mixte devrait être présidé par un responsable désigné par l'INFCOM et se composer de 20 membres au maximum, représentant:

- La Commission des infrastructures (en particulier le Comité permanent des systèmes d'observation et des réseaux de surveillance de la Terre (SC-ON), le Comité permanent du traitement des données pour la modélisation et la prévision appliquées au système Terre (SC-ESMP) et le Comité permanent des mesures, des instruments et de la traçabilité (SC-MINT))
- La Commission des services (notamment le Comité permanent des services climatologiques (SC-CLI), le Groupe d'étude des services urbains intégrés (SG-URB) et le Groupe d'étude des services énergétiques intégrés (SG-ENE))
- Le Conseil de la recherche (en particulier la VAG, l'IG3IS, le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) et le Programme mondial de recherche sur la prévision du temps (PMRPT))
- Le Système mondial d'observation du climat (SMOC)
- Le GOOS
- Le CSOT
- Le CGMS
- Le GEO
- L'Équipe spéciale du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre
- Des activités régionales ou nationales particulières sur lesquelles s'appuiera l'infrastructure de surveillance des gaz à effet de serre, par exemple aux États-Unis d'Amérique, au Japon ou dans l'Union européenne.

Toutes les régions de l'OMM devraient être représentées. Outre les représentants susmentionnés, le Conseil exécutif peut souhaiter nommer un ou plusieurs coordonnateurs en tant que membres. De plus, étant donné le grand intérêt que suscite ce sujet, il est probable que certains Membres de l'OMM souhaiteront désigner leurs propres représentants comme membres supplémentaires. Ces demandes pourront en principe être satisfaites mais devront faire l'objet d'une discussion au cas par cas entre le président du Groupe d'étude et le Membre concerné.
